

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI –

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac: Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel:

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles: Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand: Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon: Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet: Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules: Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Nathalie DENIS – Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Patrick DELPECH – Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Marie-Françoise TALAYSSAT

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-025 : VALIDATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DU 05 DECEMBRE 2012 ET DU 30 JANVIER 2013

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Les procès verbaux des séances du 05 décembre 2012 et du 30 janvier 2013 sont soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les procès verbaux des séances du 05 décembre 2012 et du 30 janvier 2013.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles : Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI –

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac: Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel:

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles: Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamrand: Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon: Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet: Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules: Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Nathalie DENIS – Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Patrick DELPECH – Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance: Alain LEPOINT

Arrivée de Marie-Françoise TALAYSSAT

N°2013-026 : AJOUT DE POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Vu les courriers de demandes de la SEM LDA, nécessitant une prise de décision rapide,

Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Augmentation de capital de la SEM LDA,
- Validation de l'offre de reprise concernant le mandat en cours avec la SEM LDA.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve l'ajout des points sus mentionnés à l'ordre du jour.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

Arrivée de Nathalie DENIS, Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, Jean-François BELIVENT, Yves LOUBIERES

N°2013-027 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2012 (BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES LABORATOIRE D'ANALYSES, SPANC, LOTISSEMENT HABITAT, LOTISSEMENT ZAE, MULTISERVICE VIANDE, HOTEL D'ENTREPRISES), DRESSES PAR MONSIEUR JEAN-MARC BIZERN, COMPTABLE
Rapporteur: Danielle DEVIERS

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, par 30 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012 par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESSEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE - Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-028 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2012.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	357 545,03			344 571,13	357 545,03	344 571,13
Opérations de l'exercice	1 717 206,34	2 324 363,11	4 370 495,63	4 451 709,64	6 087 701,97	6 776 072,75
TOTAUX	2 074 751,37	2 324 363,11	4 370 495,63	4 796 280,77	6 445 247,00	7 120 643,88
Résultats de clôture		249 611,74		425 785,14		675 396,88
Restes à réaliser	991 989,00	458 104,00			991 989,00	458 104,00
TOTAUX CUMULES	3 066 740,37	2 782 467,11	4 370 495,63	4 796 280,77	7 437 236,00	7 578 747,88
RESULTATS DEFINITIFS	284 273,26			425 785,14		141 511,88

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 29 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), adopte le compte administratif 2012, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE - Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-029 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - LABORATOIRE D'ANALYSES

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2012.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	15 653,11			1 927,11	15 653,11	1 927,11
Opérations de l'exercice	16 527,84	15 653,11	5 452,84	22 468,36	21 980,68	38 121,47
TOTAUX	32 180,95	15 653,11	5 452,84	24 395,47	37 633,79	40 048,58
Résultats de clôture	16 527,84			18 942,63		2 414,79
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	32 180,95	15 653,11	5 452,84	24 395,47	37 633,79	40 048,58
RESULTATS DEFINITIFS	16 527,84			18 942,63		2 414,79

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 29 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), adopte le compte administratif 2012, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE - Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-030 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - SPANC

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2012.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
	Résultats reportés		16 711,77		7 837,23	
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	33 013,35	27 933,00	33 013,35	27 933,00
TOTAUX	0,00	16 711,77	33 013,35	35 770,23	33 013,35	52 482,00
Résultats de clôture		16 711,77		2 756,88		19 468,65
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0,00	16 711,77	33 013,35	35 770,23	33 013,35	52 482,00
RESULTATS DEFINITIFS		16 711,77		2 756,88		19 468,65

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 29 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), adopte le compte administratif 2012, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE - Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-031 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - LOTISSEMENT HABITAT

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2012.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
	Résultats reportés	142 015,48		1 384,97		143 400,45
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	645,77	2 030,74	645,77	2 030,74
TOTAUX	142 015,48	0,00	2 030,74	2 030,74	144 046,22	2 030,74
Résultats de clôture	142 015,48		0,00		142 015,48	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	142 015,48	0,00	2 030,74	2 030,74	144 046,22	2 030,74
RESULTATS DEFINITIFS	142 015,48		0,00		142 015,48	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 29 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), adopte le compte administratif 2012, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE - Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-032 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - LOTISSEMENT ZAE

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2012.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
	Résultats reportés	547 937,44				547 937,44
Opérations de l'exercice	25 642,70	0,00	17 742,90	17 742,90	43 385,60	17 742,90
TOTAUX	573 580,14	0,00	17 742,90	17 742,90	591 323,04	17 742,90
Résultats de clôture	573 580,14		0,00		573 580,14	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	573 580,14	0,00	17 742,90	17 742,90	591 323,04	17 742,90
RESULTATS DEFINITIFS	573 580,14		0,00		573 580,14	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 29 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), adopte le compte administratif 2012, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE - Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-033 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - MULTISERVICE VIANDE

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2012.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF					
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	2 395,45			4 368,27	2 395,45	4 368,27
Opérations de l'exercice	17 550,33	17 184,52	19 030,76	20 591,55	36 581,09	37 776,07
TOTAUX	19 945,78	17 184,52	19 030,76	24 959,82	38 976,54	42 144,34
Résultats de clôture	2 761,26			5 929,06		3 167,80
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	19 945,78	17 184,52	19 030,76	24 959,82	38 976,54	42 144,34
RESULTATS DEFINITIFS	2 761,26			5 929,06		3 167,80

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 29 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), adopte le compte administratif 2012, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE - Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-034 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 - HOTEL D'ENTREPRISES

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2012.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2012, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
	Résultats reportés	243 473,63				243 473,63
Opérations de l'exercice	42 525,00	168 218,42	41 436,82	45 531,56	83 961,82	213 749,98
TOTAUX	285 998,63	168 218,42	41 436,82	45 531,56	327 435,45	213 749,98
Résultats de clôture	117 780,21			4 094,74	113 685,47	
Restes à réaliser		72 000,00				72 000,00
TOTAUX CUMULES	285 998,63	240 218,42	41 436,82	45 531,56	327 435,45	285 749,98
RESULTATS DEFINITIFS	45 780,21			4 094,74	41 685,47	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 29 votes pour et 14 abstentions (Pascal PAVAN - Pascal SALANIE - Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE - Vincent THOURON - Claude VIGIE - Robert LACOMBE - Jean ROL - Bernard PEQUIN - Rose RAJADE - Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE), adopte le compte administratif 2012, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-035 : REPORT DES RESULTATS 2012 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2012,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	344 571,13
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 357 545,03
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/12	
Solde d'exécution de l'exercice :	607 156,77
Solde d'exécution cumulé :	249 611,74
Restes à réaliser au 31/12/12	
Dépenses d'investissement :	991 989,00
Recettes d'investissement :	458 104,00
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/12	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	249 611,74
Rappel du solde des restes à réaliser :	- 533 885,00
Besoin de financement total :	284 273,26
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	81 214,01
Résultat antérieur :	344 571,13
Total à reporter :	425 785,14

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2012 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report de l'excédent d'investissement au Budget Primitif 2013 : (en investissement ligne 001)	249 611,74
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2013)	284 273,26
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2013 : (en fonctionnement ligne 002)	141 511,88

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-036 : REPORT DES RESULTATS 2012 - LABORATOIRE D'ANALYSES

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2012,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	17 580,22
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 15 653,11
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/12	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 874,73
Solde d'exécution cumulé :	- 16 527,84
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/12	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 16 527,84
Besoin de financement total :	16 527,84
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	17 015,52
Résultat antérieur :	17 580,22
Part affectée à l'investissement 2012 :	15 653,11
Total à reporter :	18 942,63

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2012 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2013 : (en investissement ligne 001)	16 527,84
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2013)	16 527,84
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2013 : (en fonctionnement ligne 002)	2 414,79

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-037 : REPORT DES RESULTATS 2012 - SPANC

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2012,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	7 837,23
Résultat d'investissement antérieur reporté :	16 711,77
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/12	
Solde d'exécution de l'exercice :	0,00
Solde d'exécution cumulé :	16 711,77
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/12	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	16 711,77
Excédent de financement total :	16 711,77
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	- 5 080,35
Résultat antérieur :	7 837,23
Total à reporter :	2 756,88

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2012 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report de l'excédent d'investissement au Budget Primitif 2013 : (en investissement ligne 001)	16 711,77
2) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2013 : (en fonctionnement ligne 002)	2 756,88

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE
A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-038 : REPORT DES RESULTATS 2012 - LOTISSEMENT HABITAT

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2012,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	- 1 384,97
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 142 015,48
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/12	
Solde d'exécution de l'exercice :	0,00
Solde d'exécution cumulé :	- 142 015,48
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/12	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 142 015,48
Besoin de financement total :	142 015,48
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	1 384,97
Résultat antérieur :	- 1 384,97
Total à reporter :	0,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2012 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2013 : 142 015,48
(en investissement ligne 001)

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESSEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE
A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-039 : REPORT DES RESULTATS 2012 - LOTISSEMENT ZAE

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2012,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 547 937,44
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/12	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 25 642,70
Solde d'exécution cumulé :	- 573 580,14
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/12	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 573 580,14
Besoin de financement total :	573 580,14
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	0,00
Résultat antérieur :	0,00
Total à reporter :	0,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2012 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2013 : 573 580,14
(en investissement ligne 001)

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-040 : REPORT DES RESULTATS 2012 - MULTISERVICE VIANDE

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2012,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	6 763,72
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 2 395,45
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/12	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 365,81
Solde d'exécution cumulé :	- 2 761,26
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/12	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 2 761,26
Besoin de financement total :	2 761,26
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	1 560,79
Résultat antérieur :	6 763,72
Part affectée à l'investissement 2012 :	2 395,45
Total à reporter :	5 929,06

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2012 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2013 : (en investissement ligne 001)	2 761,26
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2013)	2 761,26
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2013 : (en fonctionnement ligne 002)	3 167,80

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 20 mars 2013

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN - Pascal SALANIE
Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU
Fajoles : Dominique GERARD - Laurent ROUGIERE
Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Marie-Odile DELCAMP - Nathalie DENIS - Christian LALANDE - Nadine SAOUDI - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON - Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT - Yves LOUBIERES
Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS - Stéphane MAGOT
Rouffilhac : Robert LACOMBE - Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ
Saint Clair : Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Francine COUDERC - Gérard FARGES
Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT
Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel : Bernard PEQUIN - Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS
Le Vigan : Sylvette BELONIE - Jean-Michel FAVORY - Joseph SANROMA - Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Patrick DELPECH - Bruno SABATIER - Gérard MOTTIN - André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-041 : REPORT DES RESULTATS 2012 - HOTEL D'ENTREPRISES

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2012,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2012,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	77 368,35
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 243 473,63
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/12	
Solde d'exécution de l'exercice :	125 693,42
Solde d'exécution cumulé :	- 117 780,21
Restes à réaliser au 31/12/12	
Dépenses d'investissement :	0,00
Recettes d'investissement :	72 000,00
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/12	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 117 780,21
Rappel du solde des restes à réaliser :	72 000,00
Besoin de financement total :	45 780,21
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	4 094,74
Résultat antérieur :	77 368,35
Part affectée à l'investissement 2012 :	77 368,35
Total à reporter :	4 094,74

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2012 comme suit :

REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2013 : (en investissement ligne 001)	117 780,21
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2013)	4 094,74

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet: Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules: Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Claude VIGIE

A été élu secrétaire de séance: Alain LEPOINT

Sortie de Monsieur Claude VIGIE

N°2013-042 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Rapporteur: Danielle DEVIERS

En vertu de l'application combinée des articles L.5211-36 alinéa 2 et L.2312-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit être organisé dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci, et ce, dans les seules Communautés de Communes comprenant au moins une commune de 3.500 habitants ou plus.

Madame la Présidente, dans le cadre de son rapport, a présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations et d'orientations destinées à lui permettre de préparer le prochain budget.

Les éléments ainsi communiqués ont permis d'évoquer successivement :

- la situation financière de la Communauté de Communes
- les perspectives des dépenses et recettes pour le budget primitif 2013

Vu l'avis favorable du bureau et de la commission des finances en date du 22 mars 2013,

Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen du budget primitif 2013.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet: Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules: Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Claude VIGIE

A été élu secrétaire de séance: Alain LEPOINT

N°2013-043 : INDEMNITES DE FONCTIONS DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Considérant que les montants des indemnités de fonctions allouées au Président et aux Vice-présidents de Communautés de Communes se déterminent par tranches de population totale,

Considérant qu'avant son extension, la Communauté de Communes se situant dans la tranche de population de 3 500 à 9 999 habitants, les indemnités de fonctions étaient les suivantes :

- Président : 41,25% de l'indice brut 1015 soit 1568,11 € brut mensuel
- Vice-président : 8,25% de l'indice brut 1015 soit 313,62 € brut mensuel

Considérant que suite à son extension, la Communauté de Communes voit sa population augmenter et se situe désormais dans la tranche de 10 000 à 19 999 habitants,

Considérant l'élection de Monsieur Daniel SOULADIE comme 10^{ème} Vice-président en charge des finances,

Considérant l'élection de Monsieur Pascal PAVAN comme 11^{ème} Vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire,

Considérant l'élection de Monsieur Robert LACOMBE comme 12^{ème} Vice-président en charge de la vie associative et des sports,

Considérant que seuls les Vice-présidents ayant une délégation de fonctions peuvent percevoir une indemnité,

Considérant l'arrêté n°2013-055, en date du 6 février 2013, portant délégation de fonctions à Monsieur Daniel SOULADIE,

Considérant l'arrêté n°2013-056, en date du 6 février 2013, portant délégation de fonctions à Monsieur Pascal PAVAN,

Considérant l'arrêté n°2013-057, en date du 6 février 2013, portant délégation de fonctions à Monsieur Robert LACOMBE,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à 40 votes pour et 3 votes contre (Madame Yvette Delmas, Madame Nathalie Denis et Madame Delphine Soubiroux-Magrez):

- décide de fixer les indemnités de fonctions du Président et des Vice-présidents comme suit :
 - o Président : 48,75% de l'indice brut 1015 soit 1 853,22 € brut mensuel
 - o Vice-présidents : 10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 € brut mensuel
- décide de verser une indemnité de fonctions à Messieurs Daniel SOULADIE, Pascal PAVAN et Robert LACOMBE, égale à 10,32 % de l'indice brut 1015 soit 392,31 € brut mensuel,
- valide la modification du tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées (voir ci après),
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles au versement de ces indemnités.

Identité des bénéficiaires	Qualité des bénéficiaires	Délégation de fonctions	Indemnité de fonctions brute mensuelle en % de l'indice brut 1015 et en euros
DEVIERS Danielle	Présidente	-	48,75% de l'indice brut 1015 soit 1.853,22 €
DELCAMP Marie-Odile	1 ^{ère} Vice-présidente	Tourisme et communication	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
BORIES Serge	2 ^{ème} Vice-président	Administration générale	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
BELLY Yvon	3 ^{ème} Vice-président	Actions sociales	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
LOUBIERES Yves	4 ^{ème} Vice-président	Travaux publics et bâtiments	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
DENIS Nathalie	5 ^{ème} Vice-présidente	Affaires économiques et développement local	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
MANIE André	6 ^{ème} Vice-président	Voirie	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
ALBA-BOUSCASSE Marie-Josée	7 ^{ème} Vice-présidente	Culture et patrimoine	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
LALANDE Christian	8 ^{ème} Vice-président	Aménagement de l'espace, environnement et cadre de vie	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
MAGOT Stéphane	9 ^{ème} Vice-président	Développement durable	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
SOULADIE Daniel	10 ^{ème} Vice-président	Finances	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
PAVAN Pascal	11 ^{ème} Vice-président	Economie sociale et solidaire	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €
LACOMBE Robert	12 ^{ème} Vice-président	Vie associative et sports	10,32% de l'indice brut 1015 soit 392,31 €

Les montants bruts mensuels des indemnités de fonctions sont ceux en vigueur au 27 mars 2013 selon la valeur du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale au 1^{er} juillet 2010. Ces montants sont revalorisés en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet: Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules: Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Claude VIGIE

A été élu secrétaire de séance: Alain LEPOINT

N° 2013-044 : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur: Serge Bories

Il convient d'actualiser le tableau des effectifs du personnel.

Présentation en est faite au Conseil Communautaire (cf. annexe).

Vu l'avis favorable du bureau en date du 22 mars 2013,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs comme présenté en annexe.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché	A	3	2		
Secrétaire de mairie	A	1	1	1	
Rédacteur territorial	B	1	1	1	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	1	1		
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	C	2	2		
TOTAL		8	7	2	
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	1			
Ingénieur	A	1	1		
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	1	1		1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	9	7	1	
TOTAL		12	9	1	1
FILIERE SOCIALE					
Educateur de jeunes enfants	B	2	1		1
TOTAL		2	1		1
FILIERE CULTURELLE					
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1		
Adjoint du patrimoine de 1 ^{ère} classe	C	2	2		
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	C	2	2		
TOTAL		5	5		
FILIERE ANIMATION					
Animateur	B	2	2		2
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	C	5	4		
TOTAL		7	6		2
TOTAL		34	28	3	4
AGENTS NON TITULAIRES					
Chargé de communication	A	1	1	1	1
Assistant de communication	B	1	1	1	1
Adjoint animation	C	1	1		1
Adjoint administratif	C	1	1		1
TOTAL		4	4	2	4
TOTAL GENERAL		38	32	5	8

Tableau au 1^{er} mars 2013

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet: Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules: Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

Retour de Monsieur Claude VIGIE

N°2013-045 : PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE

Rapporteur: Serge Bories

Vu la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Il a été demandé aux collectivités de réaliser un programme pluriannuel (2013 à 2016) d'accès à l'emploi titulaire qui comporte un état des lieux des agents susceptibles, selon les modalités prévues par la loi, de voir leur contrat à durée déterminée se transformer en contrat à durée indéterminée et des agents susceptibles de bénéficier d'une titularisation par la voie de modes de recrutement réservés validant les acquis professionnels. Ces recrutements, sous forme d'entretiens professionnels, peuvent être organisés par la collectivité ou par le Centre de Gestion dont elle fait partie.

Le rapport sur la situation des agents non titulaires de la Communauté de Communes montre que les modalités d'accès au dispositif ne permettent à aucun de ses agents contractuels de voir leur contrat à durée déterminée, être transformé en contrat à durée indéterminée.

A contrario, un agent contractuel à durée indéterminée, répond à tous les critères de titularisation pour la période 2013-2016, et ce, au poste d'animateur responsable des Espaces Publics Numériques (créé le 08 septembre 2004). Cet agent peut être titularisé dès l'année 2013.

Le programme pluriannuel de titularisation a été validé par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Lot en date du 21 février 2013.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- valide le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire pour la période 2013 à 2016, proposant la titularisation d'un agent contractuel à durée indéterminée au poste d'animateur,
- confie au Centre de Gestion du Lot l'organisation des sélections professionnelles nécessaires à la mise en œuvre dudit programme,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-46 : MAINTIEN DU BAREME DE L'INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES

Rapporteur : Serge Bories

Vu l'arrêté en date du 24 décembre 2012, modifiant les montants de référence de l'indemnité d'exercice de missions des préfetures, à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012,

Considérant que les montants de référence prévus par cet arrêté sont pour certains inférieurs aux montants antérieurs en vigueur,

Considérant que des agents sont actuellement éligibles à l'indemnité d'exercice de missions des préfetures au sein de la collectivité et concernés par cette baisse de certains montants de référence,

Vu l'alinéa 3 de l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 prévoyant que «l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale ou le conseil d'administration de l'établissement public local peut décider de maintenir, à titre individuel, au fonctionnaire concerné, le montant indemnitaire dont il bénéficiait en application des dispositions réglementaires antérieures, lorsque ce montant se trouve diminué soit par l'application ou la modification des dispositions réglementaires applicables aux services de l'Etat servant de référence, soit par l'effet d'une modification des bornes indiciaires du grade dont il est titulaire »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- valide le maintien à titre individuel, aux fonctionnaires concernés, du montant indemnitaire dont ils bénéficiaient en application des dispositions réglementaires antérieures à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-47 : MISE A DISPOSITION PARTIELLE DU SERVICE COMMUNICATION AUPRES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

Rapporteur: Serge Bories

Lors de sa séance du 05 septembre 2012, le Conseil Communautaire a validé le principe d'une mise à disposition du chargé de communication et de l'assistant de communication à hauteur de 60% de la quotité totale du temps de travail affecté à ces deux postes, auprès du Syndicat mixte du Pays Bourian. Celui-ci devait ensuite rembourser les frais de personnel de la mise à disposition au prorata temporis.

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, le principe de mise à disposition de personnel n'est applicable que pour les agents contractuels en contrat à durée indéterminée.

Or, les postes de chargé de communication et d'assistant de communication ont été créés sous la forme de contrats à durée déterminée. La mise à disposition de personnel ne peut donc être réalisée, la convention devient caduque et la délibération doit être retirée.

Néanmoins, considérant que le Syndicat Mixte du Pays Bourian et la Communauté de Communes Quercy Bouriane exercent des compétences communes qui nécessitent une mise à disposition partielle du service communication, Vu l'article L5721-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il convient de mettre en place une convention de mise à disposition partielle du service communication entre la Communauté de Communes Quercy Bouriane et le Syndicat Mixte du Pays Bourian, pour une durée d'un an, et ce à compter du 1^{er} avril 2013 et jusqu'au 31 mars 2014, renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention prévoit notamment les modalités de remboursement partiel par le Syndicat Mixte du Pays Bourian des frais de fonctionnement du service.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- retire la délibération n°2012-086 de la séance du 05 septembre 2012 pour les raisons ci-avant exposées,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

- valide la mise en place d'une mise à disposition partielle du service communication entre la Communauté de Communes Quercy Bouriane et le Syndicat Mixte du Pays Bourian, selon les conditions ci-avant exposées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-048 : DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES DES COMMUNES ENTRANTES

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, les communes entrantes ont procédé à la désignation de délégués titulaires et de délégués suppléants au sein de l'assemblée communautaire.

Par délibération du 08 février 2013, la commune d'Anglars-Nozac a désigné Monsieur Pascal PAVAN et Monsieur Pascal SALANIE en tant que délégués titulaires et Monsieur Pierre Gilbert CAPBAL et Monsieur Didier LAVAL en tant que délégués suppléants.

Par délibération du 25 janvier 2013, la commune de Fajoles a désigné Monsieur Laurent ROUGIERES et Monsieur Dominique GERARD en tant que délégués titulaires et Monsieur William GOUT et Monsieur André AUSTRUY en tant que délégués suppléants.

Par délibération du 29 janvier 2013, la commune de Milhac a désigné Monsieur Claude VIGIE et Monsieur Vincent THOURON en tant que délégués titulaires et Madame Nathalie SAINT-LUC et Madame Brigitte VASQUES en tant que délégués suppléants.

Par délibération du 20 décembre 2012, la commune de Rouffilhac a désigné Monsieur Robert LACOMBE et Monsieur Jean ROL en tant que délégués titulaires et Monsieur Maurice CALMON et Monsieur Jean-Michel GABET en tant que délégués suppléants.

Par délibération du 09 février 2013, la commune d'Ussel a désigné Monsieur Bernard PEQUIN et Madame Rose RAJADE en tant que délégués titulaires et Monsieur Benoît LASCOSTE et Monsieur Jean-Paul DAVID en tant que délégués suppléants.

Par délibération du 22 janvier 2013, la commune de Le Vigan a désigné Madame Sylvette BELONIE, Monsieur Jean-Michel FAVORY, Monsieur Joseph SANROMA et Monsieur Daniel SOULADIE en tant que délégués titulaires et

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Madame Huguette FARGANEL, Monsieur Laurent GOULOUMES, Madame Françoise LAGRANGE et Madame Marie-Claire VIGIE en tant que délégués suppléants.

Le Conseil Communautaire prend acte de la désignation des délégués communautaires ci avant présentée.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-049 : MODIFICATIONS DE COMMISSIONS

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, il convient de modifier la composition des commissions afin d'y intégrer les nouveaux représentants sur proposition des conseils municipaux des communes entrantes. (cf tableau joint)

Le Conseil Communautaire prend acte de la modification de la composition des commissions ci avant présentée.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-050 : MODIFICATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Compte tenu de ses nombreuses responsabilités d' élu, Monsieur Christian LALANDE ne souhaite plus être représentant au sein du Syndicat Mixte du Pays Bourian.

Madame Nathalie DENIS se porte candidate pour le remplacer.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le remplacement de Monsieur Christian LALANDE par Madame Nathalie DENIS pour représenter le Communauté de Communes Quercy Bouriane au sein du Syndicat Mixte du Pays Bourian.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance: Alain LEPOINT

N°2013-051: DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES « PALEONAUTES »

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, il convient de désigner un représentant de la collectivité au sein de l'association des « Paléonautes », créée depuis 2012, afin de promouvoir et valoriser les sites archéologiques et paléontologiques du Lot (Grotte de Pech Merle, Grottes de Cougnac, Archéosite des Fioux, Phosphatières du Cloup d'Aural, le Piage et la Plage aux Ptérosaures).

Monsieur Dominique GERARD, délégué communautaire pour la commune de Fajoles, est proposé comme candidat.

Vu l'avis favorable de la commission conjointe Culture et Tourisme du 20 février 2013,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide la candidature de Monsieur Dominique GERARD comme représentant de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au sein de l'association des « Paléonautes ».

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-052 : CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ENTRE LES COMMUNES D'ANGLARS-NOZAC, FAJOLES, MILHAC, ROUFFILHAC, USSEL, LE VIGAN ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE

Rapporteur: Serge BORIES

Suite à l'extension de son périmètre par l'adhésion des communes d'Anglars-Nozac, Fajoles, Milhac, Rouffilhac, Ussel et Le Vigan, la compétence voirie se trouve de fait transférée à la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Les agents techniques des communes précitées seront amenés à intervenir sur les voiries désormais communautaires.

Il convient donc de mettre en place des conventions de mise à disposition de personnel communal auprès de la Communauté de Communes. Les agents concernés resteront sous l'autorité administrative de la commune et se verront confier des missions par la Communauté de Communes Quercy Bouriane. En contrepartie, cette dernière s'engage à rembourser la commune au prorata des heures effectuées (voir modèle de convention joint en annexe).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- valide la mise en place de conventions de mise à disposition d'agents techniques des communes d'Anglars-Nozac, Fajoles, Milhac, Rouffilhac, Ussel et Le Vigan auprès de la Communauté de Communes Quercy Bouriane,
- autorise Madame la Présidente, à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-053 : PROCES VERBAUX DE MISE A DISPOSITION DE VOIRIE

Rapporteur: Gérard GAYDOU

Vu la délibération n°2011-15 de révision des statuts portant extension de la compétence voirie de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à l'ensemble de la voirie communale (routes, rues et parcs de stationnement),

En application de l'article L.1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que tout transfert de compétences entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence,

Il est proposé de constater la mise à disposition des biens immeubles affectés à la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie communale d'intérêt communautaire », par des procès-verbaux établis contradictoirement entre les 14 Communes propriétaires des biens (hors communes nouvellement entrantes) et la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

La proposition de rédaction du procès-verbal de mise à disposition est jointe en annexe.

Le procès-verbal précise la consistance des biens, la situation juridique des biens, l'état des biens et les renseignements comptables des biens.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- approuve le contenu du procès-verbal de mise à disposition proposé,
- autorise Madame la Présidente à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens,
- autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-054 : ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DU RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE
Rapporteur: Yves LOUBIERES

En 2007, la Communauté de Communes Quercy Bouriane s'est inscrite dans la politique départementale pour l'accès au haut débit des zones blanches du territoire.

Un diagnostic sur le territoire communautaire a permis de définir les besoins et de programmer, en 2008, des travaux pour la création d'une infrastructure de réseau de desserte en Wifi composée de 17 sites de couverture dont deux points de collecte et un relais local pour permettre la couverture d'un besoin théorique de 188 foyers.

Ce réseau porte sur un périmètre couvrant les zones blanches des Communes de Gourdon, Léobard (hors périmètre communautaire), Payrignac, Saint-Cirq-Madelon, Saint-Cirq-Soullaguet, Saint-Clair, Saint-Projet, Soucirac, Le Vigan, Concorès, Peyrilles, Montamel, Saint-Chamarand et Uzech-les-Oules.

Son exploitation a été déléguée dans le cadre d'une convention d'affermage du réseau local de communications électroniques en 2009 pour une durée de trois ans.

Par délibération du 23 mai 2012, les élus de la Communauté de Communes ont réaffirmé leur volonté de maintenir ce service de couverture des zones blanches pour l'accès au haut débit du territoire, dans le cadre d'une nouvelle délégation de services public par affermage selon les modalités et procédures relevant de l'article L.1411-12 du CGCT.

Un seul candidat a présenté une offre : la SAS ALSATIS. Ce candidat est le fermier actuel de la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Il est donc proposé de reconduire la délégation de l'exploitation du réseau de télécommunications électroniques de la Communauté de Communes Quercy Bouriane sur la base des conditions suivantes :

- Prise en charge de la location des pylônes TDF de Saint-Clair Piligord et Gourdon Bournazel pour un montant total sur la période de la DSP de 12 000 € (Initialement, le coût de cette location pour la période

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

précédente a été supporté par la CCQB dans le cadre de son marché de travaux pour la construction de son réseau de communication électronique.)

- Participer à la montée en débit du réseau de 2Mb à 4 Mb max pour un montant de 10 000 € HT
- Maintien des tarifs aux abonnés
- Proposition et chiffrage d'une solution pour résoudre les problèmes de connexion des abonnés de Saint-Clair

Pour prendre en compte un éventuel transfert de la compétence à un Syndicat Mixte Départemental projeté par le Schéma d'aménagement numérique du Conseil Général du Lot, la convention d'affermage sera conclue pour une durée d'un an reconductible deux fois pour une même durée, afin de préserver les intérêts des parties.

Vu l'avis favorable de la commission conjointe Aménagement de l'Espace et Environnement - Voirie et travaux en date du 20 février 2013,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- décide d'attribuer la délégation de l'exploitation du réseau de télécommunications électroniques de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à la SAS ALSATIS, dans les conditions ci-avant énoncées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-055 : CESSION DE TERRAINS A LA COMMUNE DE SAINT CLAIR

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Par délibération en date du 25 juin 2003, le Conseil Communautaire a validé la constitution d'une réserve foncière sur la Commune de Saint-Clair en vue de réaliser le projet de rétablissement de la VC201 pour sécuriser l'accès et permettre l'extension de l'usine Valette.

Par délibération du 05 décembre 2003, le Conseil Communautaire a validé la cession au prix de l'acquisition, de parcelles à l'entreprise Valette.

Par délibération du 25 juin 2004, le Conseil Communautaire a validé la cession à titre gratuit des parcelles B676, C5, C6, C7 et C11 à la Commune de Saint-Clair, ainsi qu'un projet de plan parcellaire.

Ces parcelles sont donc cadastrées aujourd'hui sous les numéros B870, C1377, C1378, C1380, C1381, C1383, C1384, C1386 et C1387.

Or, si les actes de cession ont bien été établis avec l'entreprise Valette, il s'avère qu'ils ne l'ont jamais été avec la Commune de Saint-Clair.

Afin de régulariser cette situation, il convient de valider à nouveau la cession à titre gratuit des parcelles susmentionnées à la Commune de Saint-Clair. Les frais inhérents aux actes seront à la charge de celle-ci.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- valide la cession à titre gratuit à la Commune de Saint-Clair, des parcelles cadastrées : B870, C1377, C1378, C1380, C1381, C1383, C1384, C1386 et C1387 sises sur la Commune de Saint-Clair,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Pascal PAVAN

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

Monsieur Pascal PAVAN, directeur de la SCIC Initiatives Environnement, quitte la séance et ne participe pas au vote.

N°2013-056 : SCIC INITIATIVES ENVIRONNEMENT : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2013

Rapporteur: Christian LALANDE

Depuis 2009, le Pays Bourian a souhaité soutenir, en partenariat avec la SCIC Initiatives Environnement, un programme d'information, d'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce programme est organisé auprès des écoles maternelles, élémentaires, primaires et des centres de loisirs.

Ces animations sont assurées par une animatrice de la SCIC et sont structurées autour de quatre thèmes dont le choix est fonction des enjeux environnementaux majeurs et des politiques menées en matière d'environnement sur le territoire :

- l'eau,
- la forêt,
- l'éco-construction,
- le jardin.

En accord avec le Pays Bourian, les Communautés de Communes adhérentes sont sollicitées, pour allouer une subvention à la SCIC Initiatives Environnement, au prorata des interventions de la SCIC sur les territoires communautaires.

Pour mémoire, en 2012, la participation financière de la Communauté de Communes Quercy Bouriane s'élevait à 5 980 €, et la participation de la Communauté de Communes Haute Bouriane à 6 743,76 €, soit un total de 12 723,76 €.

Suite à l'extension de périmètre de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, la SCIC Initiatives Environnement demande un financement à hauteur de 12 093,33 €.

Il est précisé que les interventions de la SCIC pour l'année scolaire 2012/2013 dans les écoles du territoire de l'ancienne Communauté de Communes Haute Bouriane, n'ont concerné et ne concerneront que les communes entrantes.

Vu l'avis favorable de la commission conjointe Aménagement de l'Espace et Environnement - Voirie et travaux en date du 20 février 2013,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- approuve le versement d'une subvention de 12 093,33 € à la SCIC Initiatives Environnement au titre de l'année 2013,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

Retour de Monsieur Pascal PAVAN

N°2013-057 : RAPPORT DE PRESENTATION DE LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Rapporteur: Christian LALANDE

Conformément aux articles L2224-5 et D2224-1 à D2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités gérant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) doivent présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS).

Ce rapport (remis sur table, en séance) doit comprendre un certain nombre d'indicateurs, définis par les décrets n°95-635 du 6 mai 1995 et n°2007-675 du 2 mai 2007, destinés à assurer la transparence et l'information des usagers.

Les données rassemblées dans le cadre du RPQS alimentent l'observatoire des services publics de l'eau et de l'assainissement (OSPEA). De plus, chaque Conseil Municipal des communes constituant la Communauté de Communes Quercy Bouriane doit être destinataire de ce rapport. Les informations doivent être mises à la disposition du public à la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le rapport annuel de la qualité du service d'assainissement non collectif au titre de l'année 2012.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-058 : CONVENTION RELATIVE A L'APPLICATION DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE ENTRE LA CRECHE « ECOUTE S'IL JOUE », LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE

Rapporteur: Yvon BELLY

La lettre circulaire 2011-105 du 29 juin 2011 sur la Prestation de Service Unique de la Caisse d'Allocations Familiales énonce les conditions à remplir par les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant pour pouvoir bénéficier des aides au fonctionnement de la CAF.

Cette lettre dispose notamment que les contrats conclus avec les familles doivent être individualisés en fonction de leur besoin horaire de garde et que les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant doivent fournir gratuitement aux familles les repas et les couches.

Par dérogation à ce principe, et afin de tenir compte de situations particulières, le bénéfice de la prestation de service de la CAF peut être maintenu à titre transitoire pour les structures n'assurant pas la fourniture des repas à cause de locaux inappropriés, par la signature d'un avenant dans lequel les collectivités locales s'engagent à investir dans les travaux nécessaires.

La crèche parentale « Ecoute s'il joue » de Gourdon entre dans le cadre de cette dérogation puisque l'inadéquation de ses locaux pour la fourniture de repas a été constatée par le Laboratoire Départemental d'Analyses, et que cette incapacité est bien transitoire puisque la Communauté de Communes Quercy Bouriane s'est engagée à fournir prochainement de nouveaux locaux à la crèche, à l'intérieur desquels la fourniture de repas sera possible.

Vu l'avis favorable de la commission Actions Sociales en date du 28 février 2013,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- valide la mise en place d'une convention relative à l'application de la Prestation de Service Unique, avec la CAF et la crèche parentale « Ecoute s'il joue »,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-059 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2013 DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

Rapporteur: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE

Lors de sa séance du 24 octobre 2012, par délibération n°2012-105, le Conseil Communautaire a validé la participation au projet de saison culturelle 2013 du Pays Bourian, et a approuvé la participation de la Communauté de Communes au financement du projet à hauteur de 4 206,15 €.

Le calcul de cette participation est basé sur un montant de 0,45 € centimes par habitant (population DGF).

Suite à l'extension de la Communauté de Communes Quercy Bouriane aux communes d'Anglars-Nozac, Fajoles, Milhac, Rouffilhac, Ussel et Le Vigan, la population a augmenté. Il convient donc de prendre en compte cette nouvelle population qui détermine la participation financière de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à la saison culturelle 2013 du Pays Bourian, à hauteur de 0,45 € x 12 234 habitants (population DGF) soit 5 505,30 €.

Vu l'avis favorable de la commission conjointe Culture et Tourisme du 20 février 2013,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- valide la participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au projet de saison culturelle 2013 et autorise le Pays Bourian à en assurer l'animation,
- approuve la participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au financement du projet à hauteur de 5 505,30 €,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-060 : DEMANDE DE SUBVENTION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE OCCITAN

Rapporteur: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE

En 2013, le Syndicat Mixte du Pays Bourrian mène une action en faveur de la connaissance et de la valorisation des patrimoines. Un inventaire du patrimoine mobilier sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR 652), qui traverse un grand nombre de communes du territoire, sera réalisé et une sensibilisation au patrimoine oral lié à l'occitan sera menée.

Le budget prévisionnel de ces actions est d'un montant total de 22 701 €, avec un plan de financement réparti comme suit :

- Europe FEADER (LEADER) : 11 133 €
- Région 5 460 €
- Autofinancement 6 108 € (dont 2 025 € pour l'inventaire et 4 083 € pour le patrimoine Occitan)

Les Communautés de Communes sont sollicitées pour participer à l'autofinancement concernant la partie patrimoine Occitan. Cette action comprend la diffusion d'un spectacle en Occitan pour les écoles de Gourdon, Le Vigan, Saint-Projet et le RPI d'Anglars-Nozac - Milhac - Rouffilhac, avec en complément les interventions d'un conseiller pédagogique occitan, et la réalisation d'un livret / CD grand public sur le patrimoine Occitan, suite à l'inventaire.

Le spectacle et les actions pédagogiques se déroulant sur le territoire communautaire, il est proposé que la Communauté de Communes Quercy Bouriane prenne en charge le coût du spectacle à hauteur de 481 €.

Le livret pédagogique, concernant l'ensemble du territoire du Pays Bourrian, il est proposé un financement partagé entre les deux Communautés de Communes concernées, pour un coût total de 3602 €, soit 1801 € pour la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Vu l'avis favorable de la commission conjointe Culture et Tourisme du 20 février 2013,

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- valide la participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane aux actions de valorisation du patrimoine Occitan menées par le Syndicat Mixte du Pays Bourian pour un montant total de 2 282 € répartis en 481 € pour le financement du spectacle et 1801 € pour la réalisation d'un livret pédagogique,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE –

Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-061 : ANNULATION DE LA DELIBERATION N°2012-104 : OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL- BAIL EMPHYTEOTIQUE

Rapporteur: Danielle DEVIERS

Lors de la séance du 24 octobre 2012, le Conseil Communautaire a validé la conclusion d'un bail emphytéotique avec Monsieur Jean-Claude LASCOUX pour la location de la parcelle AH 368 mitoyenne des futurs locaux de l'OTI et ce afin de prévoir une extension.

Cette solution avait été retenue au regard d'un espace jugé insuffisant pour répondre aux normes en vigueur d'obtention de l'agrément de l'Office de Tourisme Intercommunal. Or, il se trouve que l'architecte en charge du projet propose, dans la phase A.P.S., une optimisation des espaces qui permet de n'utiliser que le local déjà loué.

Malgré l'intérêt manifeste que représente ce local mitoyen, il paraît opportun de renoncer à la conclusion d'un bail emphytéotique, au regard de l'impact financier important du loyer représentant 1 400 € hors charges et des travaux et aménagements nécessaires.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- valide l'annulation de la délibération n°2012-104 du 24 octobre 2012 qui prévoyait la conclusion d'un bail emphytéotique avec Monsieur Jean-Claude LASCOUX pour la location de la parcelle AH 368,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE
Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU
Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE
Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ
Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT
Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE
Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES
Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU
Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT
Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL
Saint-Chamarand : Yvette DELMAS
Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY
Saint Cirq Souillaguet: Christian BECQ
Saint Clair: Serge LAMOUREUX
Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES
Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT
Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT
Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE
Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS
Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE
Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-062 : AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SEM LDA

Rapporteur: Serge BORIES

Lors de sa réunion du 24 janvier 2013, le conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte Lot Développement Aménagement, a convoqué une assemblée générale extraordinaire, pour le 18 avril 2013, afin de décider d'une augmentation de capital qui présente les caractéristiques suivantes :

- Une augmentation du capital par incorporation de l'apport en compte courant d'associés, le Conseil Général du Lot, actionnaire majoritaire, ayant consenti une avance en compte courant d'associés de 240 000 € pour permettre à la société de faire face à des problèmes de trésorerie,
- Un capital porté à 686 200 € par l'émission de 2 400 actions en numéraires, actions nouvelles à libérer par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société,
- Le Conseil d'Administration sera chargé de la réalisation de cette augmentation de capital.

Du fait de cette augmentation de capital, les articles des statuts relatifs au capital social et à la composition du Conseil d'Administration doivent être modifiés.

Vu l'article L.225-129-6, alinéa 2 du Code du Commerce, qui fait obligation aux conseils d'administration des sociétés anonymes de réunir leur assemblée générale extraordinaire pour statuer sur une augmentation de capital,

Vu l'article L.1524-1, alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que les assemblées délibérantes des collectivités territoriales actionnaires statuent préalablement sur ces modifications,

Vu l'avis favorable du bureau et de la commission des finances du 22 mars 2013,

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la SEM LDA ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- approuve la modification des statuts de la SEM LDA,
- approuve l'augmentation du capital de la SEM LDA, par incorporation de l'apport en compte courant d'associés, par le Conseil Général du Lot, d'un montant de 240 000 € portant sur l'émission de 2 400 actions d'un montant nominal de 100 €, actions nouvelles libérées en totalité lors de leur souscription,
- autorise Madame Nathalie DENIS, représentante de la Communauté de Communes au sein de l'assemblée générale extraordinaire, à mettre en œuvre cette décision.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2013

L'an deux mille treize, le vingt-sept mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation: le 20 mars 2013

Etaient présents:

Anglars-Nozac: Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès: Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Fajoles: Dominique GERARD – Laurent ROUGIERE

Gourdon: Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel: Georges MARTINOT

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY – Patrick CAPY – Roger GAYDOU

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac: Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Christine MAURY

Saint Cirq Soullaguet: Christian BECQ

Saint Clair: Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air: Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac: Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Ussel: Bernard PEQUIN – Rose RAJADE

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan: Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Jean LOUBIERES – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Patrick DELPECH – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE

A été élu secrétaire de séance : Alain LEPOINT

N°2013-063 : VALIDATION DE L'OFFRE DE REPRISE CONCERNANT LE MANDAT EN COURS AVEC LA SEM LDA

Rapporteur: Serge BORIES

Le Conseil Général du Lot, actionnaire majoritaire de la SEM LDA, alerté à l'automne 2011 par les perspectives d'un mauvais résultat de la société sur l'exercice 2011 et par des prévisions pessimistes en termes de chiffre d'affaires sur l'exercice 2012, avait décidé de commander la réalisation d'un audit.

La mission, de février à juillet 2012, confiée au bureau d'études SEMAPHORES spécialisé dans l'accompagnement de SEM, comportait d'une part la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement de la société et de sa situation financière, d'autre part une analyse de l'évolution du marché lotois de l'aménagement construction, et enfin l'élaboration de scénarii d'évolution de la société.

Dans ses conclusions, le bureau d'études faisait ressortir que le contexte avait fortement changé par rapport à celui qui existait au moment de la création de la société et que le territoire départemental s'avérait désormais d'une échelle insuffisante pour faire vivre une SEM de la taille de la SEM LDA. Le chiffre d'affaires nécessaire devrait, en effet, se situer aux environs de 1,2 à 1,3 M€ par an pour couvrir les charges de fonctionnement dont 700 à 800K€ au moins sur l'aménagement-construction (soit un volume de projets de 14M€ par an).

Lors de la présentation des conclusions de cet audit, le Conseil Général, actionnaire majoritaire de la société a pris l'engagement de trouver des solutions :

- pour mener à leur terme l'ensemble des opérations en cours afin de ne pas pénaliser les maîtres d'ouvrage qui ont fait confiance à la SEM,
- pour poursuivre, sous une forme restant à définir, la mission relative au développement économique,
- pour assurer aux personnels des perspectives de reclassement en termes d'emploi.

Il y avait au 1^{er} janvier 2013, 37 opérations d'aménagement ou de construction en cours au sein de la SEM LDA (30 mandats et 7 prestations de service). Pour mener à leur terme l'ensemble de ces opérations, il aurait fallu maintenir la société au minimum deux ans voire un peu plus (4 dossiers se prolongent sur 2015 et 2 de ces dossiers arrivent à échéance au mois de décembre 2015), ce qui supposait de couvrir un déficit d'au moins 237 000 € uniquement pour l'année 2013.

Le Conseil Général ayant déjà mobilisé des moyens importants pour éviter la cessation de paiement de la société, son budget ne lui permet pas de soutenir une structure déficitaire deux ou trois années supplémentaires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

C'est pourquoi, il a été présenté au Conseil d'Administration de la SEM du 27 janvier 2013, un plan d'action visant à une cessation progressive des activités de la société qui cible, dans un premier temps, le pôle aménagement construction.

Ce plan d'action prévoyait la prise en compte des actions engagées et l'information de leur maître d'ouvrage. Un plan d'affaires a été établi et une consultation a été lancée auprès de 5 repreneurs potentiels le 8 février 2013 avec une date limite de réponse au 22 février 2013.

La SEM a reçu une offre de reprise formalisée par le bureau d'études A2C situé à Gourdon.

La candidature du repreneur présente la société A2C, son offre de reprise de l'ensemble des opérations listées dans le portefeuille, une proposition de recrutement pour deux salariés de la SEM (une chargée d'affaire et une gestionnaire marché) afin que la reprise des dossiers puisse se faire en douceur en conservant les mêmes interlocuteurs pour les maîtres d'ouvrage tout en apportant au fil du temps, l'organisation propre à A2C, les garanties professionnelles et les garanties financières nécessaires pour la gestion de mandats.

Vu la décision n°2011-04, relative à la signature d'un contrat de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la SEM LDA concernant l'opération « réhabilitation d'un local commercial en office du tourisme intercommunal et son intégration dans l'espace public du cœur de ville de Gourdon »,

Vu la décision du conseil d'administration de la SEM LDA du 24 janvier 2013 concernant la cessation progressive de ses activités et le plan d'actions proposé concernant la reprise des opérations en cours,

Vu l'offre de reprise présentée par le bureau d'études A2C sur la poursuite de ce contrat,

Il apparaît nécessaire que le Conseil Communautaire se prononce sur l'offre de reprise et délibère pour autoriser la SEM LDA à céder le contrat qui lie la Communauté de Communes Quercy Bouriane au bureau d'études A2C. La Communauté de Communes devra ensuite signer un avenant de cession du contrat avec la société A2C et la SEM lui transférera par avenant les marchés en cours. Les éléments chiffrés du contrat tant au niveau de l'enveloppe destinées à couvrir les frais de l'opération que celle relative à la rémunération du mandataire sont annexés à la présente note. Il s'agit d'une situation financière arrêtée à la date du 21 mars 2013. La reddition définitive des comptes sur laquelle la Communauté de Communes devra donner quitus sera annexée à l'avenant au contrat.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la SEM LDA ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 40 votes pour et 3 abstentions (Madame Marie-Chantal Laurent, Madame Yvette Delmas, Monsieur Christian Becq):

- prend acte de l'offre de reprise présentée par la société A2C
- autorise la SEM LDA à céder le contrat concernant l'opération « réhabilitation d'un local commercial en office du tourisme intercommunal et son intégration dans l'espace public du cœur de ville de Gourdon », à la société A2C,
- autorise la SEM LDA à transférer par avenant tous les marchés en cours relatifs à cette opération,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS